

**Avis rendu par la commission de sélection
d'appels à projets sociaux ou médico-sociaux réunie
le 15 octobre 2015**

Référence : Appel à projet 2015 – Plateforme de services pour personnes en situation de handicap - n° 2

Objet : Création d'une plateforme comprenant :

- 10 places de Centre d'Accueil de Jour (CAJ)
- 35 places de Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH)
- 30 places de Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS)

Sur le Territoire d'Action Sociale de **Méandre de la Seine**

La commission de sélection a établi le classement suivant :

Rang de classement	Projets
1 ^{er}	Les Amis de l'Atelier (Chatou)
2 ^{ème}	Fondation Léopold Bellan (Sartrouville)
3 ^{ème}	Coallia (Chatou)
4 ^{ème}	APAJH (Maisons Laffitte)
5 ^{ème}	AVENIR APEI (Croissy)
6 ^{ème}	VIVRE

Conformément à l'article R. 313-6-2 du code de l'action sociale et des familles, la liste des projets par ordre de classement vaut avis de la commission.

Cet avis est consultatif et constitue un acte préparatoire à la décision d'autorisation qui, le cas échéant, sera prise conjointement par le Président du Conseil Départemental des Yvelines et par le Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France.

Fait à Versailles, le 15 octobre 2015

Le Co-Président titulaire de la Commission
Le Directeur du Pôle Médico-Social
de l'Agence régionale de santé Ile-de-France

Marc BOURQUIN

Le Co-Président titulaire de la Commission
Le Conseiller Départemental,

Philippe BRILLAULT.